



# BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n° 41 du 7 novembre 2019

## SOMMAIRE

---

### Organisation générale

---

#### Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'environnement

liste du 16-10-2019 - J.O. du 16-10-2019 (NOR : CTNR1928231K)

### Mouvement du personnel

---

#### Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique  
arrêté du 19-10-2019 (NOR : ESRR1900258A)

#### Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration de l'agence bibliographique de l'enseignement supérieur  
arrêté du 25-10-2019 (NOR : ESRS1900267A)

#### Nomination

Directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse  
arrêté du 24-10-2019 (NOR : ESRS1900260A)

## Organisation générale

---

# Commission d'enrichissement de la langue française

## Vocabulaire de l'environnement

NOR : CTNR1928231K

liste du 16-10-2019 - J.O. du 16-10-2019

MENJ - MESRI - MC

### I. - Termes et définitions

#### **bilan sédimentaire**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Bilan des apports et des pertes de sédiments dans une zone donnée d'un littoral, d'un lac ou d'un cours d'eau.

*Note* :

1. Le bilan sédimentaire permet d'apprécier l'évolution morphologique - érosion, stabilité ou accumulation de matières - de la zone concernée.

2. On trouve aussi le terme « budget sédimentaire », qui est déconseillé.

*Équivalent étranger* : sedimentary budget, sediment balance, sediment budget.

#### **dépoldérisation, n.f.**

*Domaine* : Environnement-Aménagement et urbanisme.

*Définition* : Remise en eau d'un polder.

*Note* : La dépoldérisation a notamment pour objet de créer ou d'agrandir une zone d'expansion des eaux pour faire face aux crues ou aux submersions marines.

*Voir aussi* : poldérisation.

*Équivalent étranger* : -

#### **encrassement biologique**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Développement d'organismes vivants sur la surface d'engins ou d'équipements en contact permanent ou fréquent avec l'eau, qui nuit à l'utilisation de ceux-ci.

*Voir aussi* : antisalissure.

*Équivalent étranger* : biofouling.

#### **internalisation environnementale**

*Domaine* : Environnement-Économie générale.

*Définition* : Intégration, dans le coût complet d'une activité ou d'un projet, du coût des externalités environnementales liées à cette activité ou à ce projet.

*Voir aussi* : évaluation environnementale, externalité.

*Équivalent étranger* : -

#### **littoralisation, n.f.**

*Domaine* : Environnement-Aménagement et urbanisme.

*Définition* : Processus de concentration le long des littoraux de la population, des activités et des aménagements qui leur sont associés, dû à l'attractivité économique et résidentielle de ces zones.

*Équivalent étranger* : -

#### **opérateur de compensation écologique**

*Domaine* : Environnement-Économie générale.

*Définition* : Opérateur qui constitue un ensemble de sites naturels de compensation écologique afin de les vendre à des maîtres d'ouvrage devant compenser les dommages causés à l'environnement par leurs projets.

*Voir aussi* : compensation écologique, mesure compensatoire, mitigation, site naturel de compensation écologique.

*Équivalent étranger* : mitigation bank, mitigation banking.

**poldérisation, n.f.**

*Domaine* : Environnement-Aménagement et urbanisme.

*Définition* : Conquête de terres sur la mer, un estuaire, une zone humide, un lac ou un étang, qui est obtenue par endiguement, par assèchement ou, parfois, par remblaiement.

*Voir aussi* : dépoldérisation.

*Équivalent étranger* : -

**ratio de compensation écologique**

*Forme abrégée* : ratio de compensation.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Rapport entre la surface des milieux qui doivent être sauvegardés, réhabilités ou restaurés et celle des milieux endommagés par un projet, dans le cadre d'une compensation tenant compte de l'évolution écologique probable des écosystèmes considérés.

*Note* : L'estimation de la surface des milieux qui doivent être sauvegardés prend en compte la qualité et la complexité des écosystèmes endommagés ; elle doit aussi intégrer leurs fonctions écologiques dans le processus de sauvegarde, de réhabilitation ou de restauration, ainsi que les perspectives de réussite à long terme de l'action de compensation.

*Voir aussi* : compensation écologique, mesure compensatoire, opérateur de compensation écologique, site naturel de compensation écologique.

*Équivalent étranger* : compensation ratio.

**réestuarisation, n.f.**

*Domaine* : Environnement-Aménagement et urbanisme.

*Définition* : Restauration de l'embouchure d'un fleuve consistant le plus souvent à réaménager ou à supprimer les ouvrages, notamment d'endiguement, qui réduisent les échanges d'eau entre un fleuve et la mer.

*Équivalent étranger* : -

**site naturel de compensation écologique**

*Forme abrégée* : site de compensation.

*Domaine* : Environnement-Économie générale.

*Définition* : Réserve foncière d'habitats naturels ayant bénéficié d'une opération de sauvegarde, de réhabilitation ou de restauration écologiques de la part d'un opérateur de compensation écologique pour être proposés ultérieurement à des maîtres d'ouvrage qui doivent compenser les dommages causés à l'environnement par leurs projets.

*Note* :

1. Un site naturel de compensation écologique doit présenter des fonctions écologiques équivalentes à celles de la zone endommagée ; il peut se trouver à proximité ou à distance des zones qui subissent les dommages.
2. On trouve aussi le terme « banque d'actifs naturels », qui n'est pas recommandé.

*Voir* : compensation écologique, opérateur de compensation écologique.

*Équivalent étranger* : habitat banking.

## II. - Table d'équivalence

### A - Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
biofouling.	Environnement.	encrassement biologique.

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
compensation ratio.	Environnement.	ratio de compensation écologique, ratio de compensation.
habitat banking.	Environnement-Économie générale.	site naturel de compensation écologique, site de compensation.
mitigation bank, mitigation banking.	Environnement-Économie générale.	opérateur de compensation écologique.
sedimentary budget, sediment balance, sediment budget.	Environnement.	bilan sédimentaire.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.  
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

## B - Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
bilan sédimentaire.	Environnement.	sedimentary budget, sediment balance, sediment budget.
dépoldérisation, n.f.	Environnement-Aménagement et urbanisme.	-
encrassement biologique.	Environnement.	biofouling.
internalisation environnementale.	Environnement-Économie générale.	-
littoralisation, n.f.	Environnement-Aménagement et urbanisme.	-
opérateur de compensation écologique.	Environnement-Économie générale.	mitigation bank, mitigation banking.
poldérisation, n.f.	Environnement-Aménagement et urbanisme.	-
ratio de compensation écologique, ratio de compensation.	Environnement.	compensation ratio.
réestuarisation, n.f.	Environnement-Aménagement et urbanisme.	-
site naturel de compensation écologique, site de compensation.	Environnement-Économie générale.	habitat banking.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).  
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

## Mouvement du personnel

---

### Conseils, comités et commissions

#### Nomination au conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique

NOR : ESRR1900258A

arrêté du 19-10-2019

MESRI - DGRI - SPFCO B2

Par arrêté du ministre de l'Économie et des Finances et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 19 octobre 2019, sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique :

En qualité de représentants de l'État désignés par le ministre chargé de la recherche :

- Nicolas Chaillet, titulaire, en remplacement d'Élisabeth Vergès ;
- Patrick Monfray, suppléant, en remplacement de Patrick Garda.

En qualité de représentantes de l'État désignées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- Anne Boyer, titulaire, en remplacement de Maurice Renard ;
- Caroline Ollivier-Yaniv, suppléante, en remplacement d'Isabelle Pailliant.

En qualité de représentants de l'État désignés par le ministre chargé de la défense :

- Mike Bargain, titulaire, en remplacement de Christine Marteau ;
- Thierry Plesse, suppléant, en remplacement de Jacques Turbert.

## Mouvement du personnel

---

### Conseils, comités et commissions

#### Nomination au conseil d'administration de l'agence bibliographique de l'enseignement supérieur

NOR : ESRS1900267A

arrêté du 25-10-2019

MESRI - DGESIP - DGRI A1-3

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en date du 25 octobre 2019, sont nommés membres du conseil d'administration de l'agence bibliographique de l'enseignement supérieur, pour une durée de trois ans, les personnalités dont les noms suivent :

- Grégory Colcanap, conservateur général des bibliothèques, directeur du service commun de documentation de l'université d'Évry-Val d'Essonne ;
- Anne Laurent, professeure des universités, vice-présidente déléguée à la science ouverte et aux données de la recherche à l'université de Montpellier ;
- Marc Martinez, conservateur général des bibliothèques, directeur du service commun de la documentation de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
- Lise Dumasy, présidente de la Comue université Grenoble Alpes , sur proposition de la conférence des présidents d'université.
- monsieur Frédéric Fleury, président de l'université Claude Bernard Lyon 1, sur proposition de la conférence des présidents d'université.

Lise Dumasy est reconduite dans les fonctions de présidente du conseil d'administration de l'agence bibliographique de l'enseignement supérieur.

## Mouvement du personnel

---

### Nomination

#### Directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse

NOR : ESRS1900260A

arrêté du 24-10-2019

MESRI - DGESIP A1-5

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 24 octobre 2019, Bertrand Raquet, professeur des universités, est nommé dans les fonctions de directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 2020.